

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six et le quatorze du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Ondras, sous la présidence de Michel CLEYET-MERLE Maire.

Présents : Michel CLEYET-MERLE, Michel POLAUD, Brigitte HEUSTACHE-MARMOUX, Michel LANFRAY, André MOREL-QUERON, Fabien TERRAZ, Philippe DECOSSE, Didier JULLIAN-DESAYES, Laëtitia GUILLAUME, Jean Dominique PESCHE, Magali MARION, Nicolas DEFRANCE Jean-Marc PUJOLREU, Bernadette GUINET.

Absents : Yannick ANSEL (procuration à Michel POLAUD)

Secrétaire de séance : Brigitte HEUSTACHE-MARMOUX

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16/02/2026 est approuvé à l'unanimité.

1- FINANCES

1.1 Approbation du Compte Financier Unique 2025 (CFU) - Délibération

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du premier adjoint, Michel POLAUD, délibérant sur le Compte Financier Unique de la commune de Saint-Ondras, dressé par Michel CLEYET-CLEYET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Lui donne acte de la présentation faite du CFU :

CFU 2025	
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025	414 706.17 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025	485 262.70 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2025	70 556.53 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025	239 894.98 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025	347 234.24 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2025	107 339.26 €
RESULTAT 2025	177 895.79 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR	118 476.56 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2025	70 556.53 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	189 033.09 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT ANTERIEUR	152 931.22 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2025	107 339.26 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT CUMULE	45 591.96 €
RESULTAT DE CLOTURE	143 441.13 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

VOTE ET ARRETE les résultats définitifs tels que résumé ci-dessus.

Monsieur Michel CLEYET-MERLE, Maire, a quitté l'assemblée au moment du vote du CFU 2025.

Membres en exercice : 15
Vote pour : 13

Membres présents : 14
Vote contre : 0

Suffrages exprimés : 14
Abstentions : 0

1.2 Affectation du résultat - Délibération

Le Maire explique que pour une plus grande lisibilité, la totalité de l'excédent de fonctionnement est virée en investissement. Cela permet de répartir chaque année avec un compte à zéro et évite de bloquer de l'argent en fonctionnement.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,
Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de :	70 556.53 €
Un excédent reporté de :	118 476.56 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	189 033.09 €
Un déficit d'investissement cumulé de :	45 591.96 €
Un déficit des restes à réaliser de :	0 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT EN INVESTISSEMENT (1068) :	189 033.09 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) :	0 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	45 591.96 €

Membres en exercice : 15
Vote pour : 15

Membres présents : 14
Vote contre : 0

Suffrages exprimés : 15
Abstentions : 0

1.3 Vote du budget primitif 2026 – Délibération

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026, arrêté lors de la réunion de la commission des finances.

Le Conseil municipal,

Vu l'avis de la commission des finances,
Vu le projet de budget primitif 2026,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	495 753 €	495 753 €
Section d'investissement	388 764.09 €	388 764.09 €
TOTAL	884 517.09 €	884 517.09 €

Membres en exercice : 15
Vote pour : 15

Membres présents : 14
Vote contre : 0

Suffrages exprimés : 15
Abstentions : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45mn.

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Michel CLEYET-MERLE	Maire	
Brigitte HEUSTACHE-MARMOUX	Secrétaire de séance	